

FICHE N° FFG7023**Libellé :****Mise en service d'un poste de détente gaz après panne
(en dehors des heures de service)****Description :**

Cette prestation comprend :

- la mise en service d'un poste de détente après panne en dehors des heures de service, soit avant 7h30 et après 15h45

Travaux préparatoires à réaliser par le client :

- aucun

Comment introduire sa demande ?

Demande à introduire par écrit :

- directement via le site www.sibelga.be > Raccordements et compteurs
- par courrier au moyen d'un formulaire :
 - à télécharger sur le site www.sibelga.be ou
 - à demander au service clientèle (02/549.41.00) → **offre écrite**

Etapes :